

FEUILLE DE ROUTE TERRITORIALE 2026-2028

Secteur des Productions Agricoles (Polyculture-Élevage et Grandes Cultures) – MOSELLE (57)

A. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Diagnostic complet : se référer au dossier de l'Observatoire régional emploi formation (OREF) Grand Est et aux recommandations sectorielles Productions agricoles.

Sources du tableau : OREF Grand Est, publication « Agriculture en Région Grand Est (Grandes Cultures et Polyculture-Élevage) : besoins en compétences et offre de formation existante » du 16 décembre 2025, complétée par les données et cartographies mobilisées lors de la séance de consolidation OREF du 6 octobre 2025, notamment l'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2025 de France Travail.

Synthèse des données clés

Indicateur	Moselle	Repère de comparaison
Profil dominant	Polyculture et/ou élevage 65,9 % / grandes cultures 33,5 %	Grand Est : polyculture et/ou élevage 32,1 % / grandes cultures 32,7 %
Poids régional	7,0% des exploitations (5e rang)	-
Recrutements prévus (BMO 2025)	310 projets ; difficulté à recruter : 71% (7e rang en volume)	Grand Est : 7 590 projets
Effectifs scolaires et apprentis - polyculture-élevage et grandes cultures	267 jeunes (rentrée 2024)	Grand Est : 2 143 jeunes sur le même périmètre

Précisions de lecture : la catégorie Agreste « polyculture et/ou élevage » agrège plusieurs spécialisations et ne correspond pas à la seule part des exploitations associant cultures et élevage. Les effectifs correspondent à la rentrée 2024 et agrègent les formations initiales scolaires et en apprentissage du périmètre polyculture-élevage et grandes cultures recensées par l'OREF ; la formation continue n'est pas comprise. Les projets BMO couvrent les cinq familles de métiers agricoles retenues par l'OREF, soit un champ plus large que ce périmètre. Les valeurs départementales sont arrondies à la dizaine et constituent un signal à instruire localement, non une conclusion automatique sur l'offre de formation.

Analyse territoriale

La Moselle se caractérise par un poids important de la catégorie statistique « polyculture et/ou élevage », avec une présence également significative des grandes cultures. Dans le périmètre de cette feuille de route territoriale, ce profil invite à préciser les besoins liés aux systèmes de polyculture-élevage, aux ateliers d'élevage, à l'organisation du travail et à l'attractivité des parcours. Les valeurs chiffrées correspondantes sont reprises dans le tableau de synthèse ci-dessus.

Le taux de difficulté de recrutement est élevé, alors que le nombre de projets déclarés reste plus limité que dans les principaux départements recruteurs. Cette lecture appelle donc une vérification locale : comprendre si les tensions tiennent aux conditions d'exercice, aux mobilités des publics, à l'attractivité des métiers, aux bassins voisins ou frontaliers, ou aux parcours de formation accessibles.

Enjeux prioritaires du territoire

1. **Systèmes de polyculture-élevage et ateliers d'élevage mosellans** : préciser avec les acteurs locaux les besoins liés à la conduite des ateliers, à l'organisation du travail et aux compétences attendues dans les bassins agricoles du département.
2. **Difficultés déclarées élevées et mobilités à expliquer localement** : croiser les données BMO avec les conditions d'exercice, les bassins voisins ou frontaliers, les mobilités et les parcours disponibles avant de qualifier d'éventuels besoins d'évolution ou de consolidation de l'offre.
3. **Maintien des compétences et accès aux fonctions techniques à préciser localement** : apprécier avec les partenaires les besoins en coordination du travail, management et montée progressive vers les fonctions techniques, en tenant compte des volumes de projets déclarés.

B. ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI

Source : croisement des données OREF Grand Est, BMO France Travail 2025, cartographie emploi-formation de l'OREF Grand Est et recommandations sectorielles Productions agricoles.

L'adéquation entre l'offre de formation et les besoins en emploi est à apprécier au regard des bassins de vie, des bassins d'emploi et des zones de recrutement des établissements, et non uniquement à partir des limites administratives du département. Pour la Moselle, les données disponibles signalent des difficultés déclarées élevées, à croiser avec le profil agricole du département, les mobilités, les bassins voisins ou frontaliers et les parcours accessibles.

La feuille de route ne propose pas d'arbitrage de carte : elle identifie les points à instruire avec les établissements, les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire avant toute évolution éventuelle de l'offre.

Questions à instruire localement :

- Quels besoins de compétences seraient à préciser pour les systèmes de polyculture-élevage et les ateliers d'élevage dans les bassins agricoles mosellans ?
- Quelles difficultés de recrutement sont réellement confirmées selon les métiers et les bassins ? Comment les interpréter au regard des conditions d'exercice et des volumes de projets déclarés ?
- Comment l'offre et les parcours accessibles s'articulent-ils avec les zones de recrutement, les bassins voisins ou frontaliers et les mobilités des publics ? Quels freins d'accès aux stages, à l'apprentissage ou à la formation continue seraient à préciser ?

- Où les compétences en coordination du travail, management et accès progressif aux fonctions techniques sont-elles déjà abordées ? Quels compléments seraient à examiner si des écarts sont confirmés localement ?
-

C. AXES DE RÉFLEXION

Le diagnostic territorial suggère trois axes de réflexion pour l'offre de formation en Moselle.

Préciser les besoins liés aux systèmes de polyculture-élevage et aux ateliers d'élevage mosellans. Le profil du département et les tensions signalées sur l'élevage invitent à apprécier les besoins locaux en conduite d'atelier animal, organisation du travail, compétences techniques et attractivité des parcours, sans préjuger d'une évolution de l'offre.

Comprendre localement les difficultés déclarées de recrutement et les mobilités. Les données BMO gagnent à être croisées avec les conditions d'exercice, les bassins voisins ou frontaliers, les parcours disponibles et les retours des partenaires avant de qualifier d'éventuels besoins d'évolution ou de consolidation de l'offre.

Apprécier le maintien des compétences et l'accès aux fonctions techniques. Les besoins en coordination du travail, management et montée progressive vers les fonctions techniques sont à instruire avec les partenaires, en tenant compte des volumes de projets déclarés et des parcours existants.

D. POINTS D'INSTRUCTION TERRITORIALE

Source : croisement des recommandations sectorielles Productions agricoles, des données OREF Grand Est, des données BMO France Travail 2025 et des éléments d'analyse territoriale. Ces points sont à instruire avec les partenaires compétents et ne constituent pas des décisions arrêtées.

Ces points ne constituent pas un programme d'action à la charge d'un établissement. Ils visent à donner aux établissements agricoles une lecture des sujets à instruire avec les partenaires emploi-formation et les professionnels du territoire.

1. Préciser, avec les acteurs locaux, les besoins de compétences liés aux systèmes de polyculture-élevage et aux ateliers d'élevage dans les bassins agricoles mosellans.
2. Objectiver, avec France Travail, l'OREF et les partenaires professionnels, les difficultés de recrutement selon les métiers et les bassins, au regard des conditions d'exercice et des volumes de projets déclarés.
3. Examiner l'articulation de l'offre et des parcours accessibles avec les zones de recrutement, les bassins voisins ou frontaliers et les mobilités des publics, ainsi que les freins d'accès aux stages, à l'apprentissage ou à la formation continue.
4. Repérer où les compétences en coordination du travail, management et accès progressif aux fonctions techniques sont déjà abordées, puis examiner les compléments éventuels si des écarts sont confirmés localement.